

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017 9 février 2018, La Galère, Auvernier

Ordre du jour :

1.	Sal	hr	ta	ti	\cap	n	ς
⊥.	Jai	ıu	ιa	u	v		J

- 2. Ouverture de l'assemblée Chant
- 3. Appel nominatif
- 4. PV AG 2016, correspondance, communications
- 5. Analyse de la participation 2017
- 6. Rapport du caissier
- 7. Rapport des vérificateurs de compte
- 8. Budget 2018 fixation des cotisations
- 9. Rapport du président
- 10. Rapport du directeur
- 11. Adoption des rapports
- 12. Admissions, démissions
- 13. Nominations statutaires : du comité
 - des vérificateurs de compte
 - des délégués
- 14. Activités 2018, gains accessoires
- 15. Futur visuel du chœur
- 16. Divers, tour de table
- 17. Clôture de l'assemblée

Procès verbal:

1. Salutations

L'assemblée débute à 19h30. Le président salue les membres et les remercie de leur présence. La convocation

à l'assemblée générale de ce jour a été faite par courrier électronique, courant janvier 2017. Avant de passer

au point suivant de l'ordre du jour, une minute de silence est observée en l'honneur de Francis Cotting qui

nous a quitté en août 2107 à la suite d'une longue maladie. L'apéritif est offert par René Niederer qui fête son

anniversaire.

Comme il n'y a pas eu de demande de modification de l'ordre du jour, le point suivant est directement abordé.

2. Ouverture de l'assemblée – Chant

L'assemblée débute par le chant: Improvviso.

3. Appel nominatif

Actuellement, Acapel'HOM compte 20 membres, avec le directeur. Martin Egli et Walter Zwahlen sont

excusés. Une liste des membres circule, pour d'éventuelles modifications.

4. PV AG 2016, correspondance, communications

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2016 est accepté par applaudissement.

Correspondance:

Convocation à l'assemblée annuelle des délégués du 10 mars 2018 à la salle de gymnastique de Bôle. Ce point

sera repris au point 13 de l'ordre du jour.

Membres jubilaires :

Pour 40 ans de chant: Roger Perrin

Pour 30 ans de chant: Olivier Guye (vétéran cantonal)

Pour 25 ans de chant: Michel Vuillemin

Pour 15 ans de chant: Blaise Jeanneret

Pour 10 ans de chant: Martin Egli

Ces membres méritants reçoivent une bouteille de nectar local.

5. Analyse de la participation 2017

L'analyse des présences sur l'année 2017 est donnée par notre vice président. L'année a débuté avec 18 choristes, soit 5 premiers ténors, 5 deuxièmes ténors, 3 barytons et 5 basses. Par la suite, le registre des basses a perdu Philipe Chopard qui a démissionné. Les barytons ont reçu du renfort en la personne d'Olivier Guye.

Le indicateurs de présence sont resté à des niveaux proches de ceux de l'année dernière: le taux d'absentéisme passe de 17% à 18 %, sur 31 prestations le nombre de membres présents est, en moyenne, de 15.6 pour un effectif de 18, le taux de présence individuel se situe à 71%...

Cinq membres ont un taux de présence à 100 % : Jean-Pierre, René, Michel, Roger et Denys. Il faut également relever que 2 membres n'ont qu'une seule absence: Bernard et Olivier et que Christian n' a que 2 absences.

6. Rapport du caissier

L'année comptable débute le 01.02.2017 pour se terminer le 31.01.2018. Le solde en compte au 01.02.2017 était de CHF 12'959.49, le solde au 31.01.18 est de CHF 12'351.69, soit une perte de CHF 607.80. Les comptes sont donc presque équilibrés. Par ailleurs, la réserve de CHF 8'000- est toujours à disposition.

7. Rapport des vérificateurs

En date du 7 février 2018, conformément au mandat confié par l'assemblée générale, le vérificateur de compte Eric Houriet a examiné, seul suite à la démission de Philippe Chopard, les comptes présentés par le caissier Marc Tabachi pour l'exercice comptable allant du 1^{er} février 2017 au 31 janvier 2018. Après contrôle des pièces et du bilan, la parfaite concordance entre toutes les écritures passées a été constatée. En conclusion, il est proposé à l'assemblée générale d'adopter les comptes et le bilan tels que présentés et de donner décharge au caissier en le remerciant pour son excellent travail.

8. Budget 2017 – fixation des cotisations

Le caissier présente le budget, les principaux postes restant les mêmes. Le montant des cotisations est maintenu à CHF 200.00 pour cette année. Le président remercie le caissier pour le budget.

3 29-4-18/Jt

9. Rapport du président

La saison 7 est bouclée... que le temps passe vite... Un bref bilan du septième exercice:

- en mars, concert commun avec le Monti's Chor de la Neuveville à la Blanche Eglise.
- en mai, invitation au concert de gala de la Fête des Chanteurs Vaudois à Echallens.
- en juin, participation à la Fête Cantonale des Chanteurs Jurassiens à Courroux et obtention de notre première mention excellent.
- en septembre, participation aux rencontres des Chœurs d'Hommes sur l'Alpes à Grimentz.
- en octobre, nos trois concerts se terminant en apothéose à Couvet.
- en janvier, très joli concert dans la petite église de la Brévine.

Côté finance: nos finances sont saines malgré une légère perte de 607.- Cependant nous ne devons pas nous endormir sur nos lauriers et devons rester créatifs.

Côté membre: 19 au départ, 19 à l'arrivée. Il s'agit toujours encore de compléter le registre des barytons. Une annonce a été postée sur notre site pour engager des chanteurs dans les quatre registres, le but final étant d'être 6 par registre.

Côté administratif: le comité s'est réuni 4 fois pour régler les affaires courantes avec une efficacité dont vous n'avez aucune idée!

Côté musique: le taux de présence qui a encore légèrement régressé confirme que l'arrivée de quelques chanteurs est souhaitable. La seule prestation avec un chœur au complet était Grimentz, "quand y a de la raclette et du blanc y a tout le monde" s'est même exclamé notre président, ravi tout de même par notre mention Excellent à Courroux..

Grâce au fichiers de Djibee (qui reçoit 1 bouteille contre 2 l'année passée... et oui, les comptes sont dans le rouge), nous n'avons plus d'excuse. Jean-Pierre est également remercié avec une bouteille pour la bonne facture des CD de concerts.

Le président termine en remerciant chaleureusement le chef (1 bouteille.. et oui, les comptes sont dans le rouge), le comité (0 bouteille) et les choristes pour les efforts consentis, l'ambiance et le plaisir que nous démontrons lors des répétitions et diverses prestations.

10. Rapport du directeur

L'année 2017 a été une belle année, le chœur a montré son envie de chanter et de travailler. De très belles choses ont été présentées, qui ont culminés avec notre mention d'excellence obtenue à Courroux. Les sorties à Echallens et Grimentz et nos trois concerts de bonne voir très bonne tenue ont été les points fort de la

4

saison. Une comparaison de la difficulté des pièces actuelles avec celle de 2012 montre les progrès réalisés par le chœur au niveau de la qualité vocale. Cette qualité vocal se doit d'être maintenue voir améliorée par:

- un travail assidu à domicile, se contenter des répétitions ne suffit plus.
- une participation indéfectible aux répétitions pour améliorer l'équilibre global.
- une écoute de soi, des autres registres et de l'ensemble.

Cette année nous avons bien maîtrisé nos prestations publiques mais nous devons toujours montrer la volonté de viser l'excellence. Il reste à souhaiter que notre contingent s'étoffe encore un peu pour oser attaquer des pièces à 5 ou 6 voix.

Que 2018 soir couronné de succès avec la joie et le plaisir de chanter ensemble, de surprendre et d'ébahir notre publique.

11. Adoption des rapports

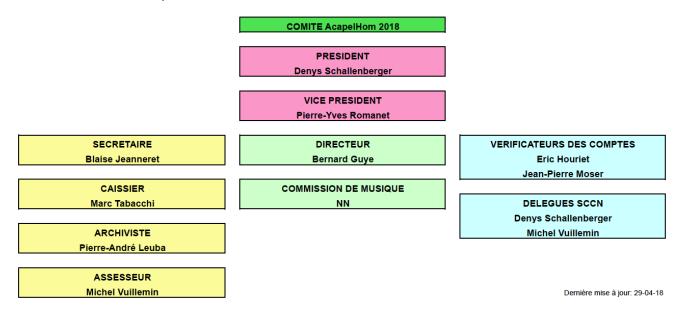
Tous les rapports sont adoptés par acclamation et décharge est donnée au comité.

12. Admissions, démissions

Philippe Chopard a démissionné et le registre des barytons a été renforcé par l'admission d'Olivier Guye. Martin Egli demande un congé maladie d'une durée indéterminée qui lui est bien évidemment accordé.

13. Nominations statutaires

Le comité suivant est élu par acclamation:



5

14. Activités 2018, gains accessoires

Gains accessoires:

- 22 septembre: Souper concert Paella à la Ferme de Pierre à Bot.

Concerts:

- 19 mai: Chœurs en Ville à la Chaux de Fonds à partir de 17h.

- 29 juin: Sérénade au Port d'Estavayer, 19h30.

- 18&19 août: Sortie du chœur à Aoste.

- 26 octobre: Concert à l'église de la Maladière de Neuchâtel à 20h15.

- 28 octobre: Concert au temple St Jean de la Chaux de Fonds à 17h.

- 9 novembre: Concert à la chapelle au concert de Couvet à 20h15.

- 11 novembre: Concert à l'église catholique d'Echallens à 17h.

Activités hors chant:

- 10 mars: Assemblée des délégués SCCN, Bôle.

15. Futur visuel, Uniforme

Le président présente le projet de remplacement de nos chemises violettes qui ont fait leur temps. Il s'agit d'un gilet gris, d'une chemise noir, d'une blanche avec soit une cravate, un nœud papillon ou une pochette. Le budget pour 24 pièces est de l'ordre de 6'000.- à 7'000.-. Une discussion s'ensuit ou chacun peut donner librement son avis. Pour résumer, deux arguments s'opposent au nouveau projet:

- certains choristes ne se sentent pas du tout à l'aise avec le port d'un gilet.
- le coup de la tenue est jugé excessif pour la chorale. De plus, après quelques années, l'incorporation de nouveaux membres n'est pas garanti avec une tenue identique.

Après une seconde ronde de palabre, la solution suivante a été retenue:

- chaque choriste achète personnellement une chemise noir et une blanche qui seront floquées au armoirie de la chorale.
- la chorale offre pour chaque choriste une cravate, un nœud papillon et une pochette.

Cette solution est acceptée à l'unanimité.

16. Divers

- Pierre-Yves remercie le président pour son engagement sans faille en faveur de notre chorale, l'assemblée acquiesce avec un feu d'applaudissement nourri. Merci Schacha!!

6 29-4-18/Jt

- Olivier demande un congé maladie de deux mois.
- René reste en contact avec Zelle pour un éventuel concert en commun. Tout est ouvert.
- Eric propose d'élargir la publicité pour le souper de soutien. A chacun d'amener un maximum de spectateurs.
- Roger propose de travailler le programme des les après concerts...Cette proposition n'est pas nouvelle mais n'a jamais vraiment été prise au sérieux pas la direction.

17. Clôture de l'assemblée 2016

L'assemblée générale est close à 21h40 et la soirée continue avec la traditionnelle fondue partagée dans la bonne humeur et le chant.

7

Le secrétaire

Blaise Jeanneret

Le Landeron, 29-4-18